

<https://ricochets.cc/Chronique-du-systeme-policier-societe-de-vigilance-bilan-du-macronisme-E-sport-militaire-JO-2024-le-RAID-dissolutions-acharnement.html>



# **Chronique du système policier : société de vigilance, bilan du macronisme, E-sport militaire JO 2024, RAID pour un squat, dissolutions, acharnement...**

Date de mise en ligne : lundi 21 février 2022



- Les Articles -

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

« Plutôt que de dire que la police fonctionne mal, disons au contraire qu'elle fonctionne admirablement au regard de ce qui est attendu d'elle : protéger l'État, le système capitaliste, le racisme structurel et le patriarcat. »  
Gwenola Ricordeau

Comme le fonctionnement des prisons, le fonctionnement du système policier révèle la brutalité, le cynisme, l'autoritarisme, l'archaïsme de la « société » en cours.

**Ces exemples suffisent pour comprendre que cette « société » a davantage à voir avec le totalitarisme et la tyrannie qu'avec la démocratie et la concorde sociale.**

Si on y ajoute par exemple les ravages capitalistes sur la biosphère et les humains, l'asservissement à la technocratie, on voit qu'il n'est pas opportun de nommer un système aussi néfaste « société ». On ne fait pas société, il s'agit plutôt d'un agrégat forcé d'individus aliénés administrés par la bureaucratie centrale et totalement incorporés dans les rouages capitalistes. Des individus qui n'ont aucun pouvoir sur leurs vies, dont la seule « liberté » est de « choisir » entre une marque de chips ou une marque de parti politique.

**Oui les flics font bien leur travail, traduction : la répression féroce est bien la part essentielle de leur travail et ils le font très bien.**

Bien sûr, [des robots flics et des logiciels le feront encore mieux](#), d'ailleurs ils arrivent, mais tout ira bien, la CNIL, des députés et des comités d'éthique interviendront pour réguler et réglementer tout ça de manière propre et acceptable, comme ils l'ont fait pour toutes les saletés précédentes.



**Chronique du système policier : société de vigilance, bilan du macronisme, E-sport militaire, JO 2024, RAID pour un squat, dissolutions, acharnement...** Un panneau Voisins vigilants à Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis). Wikimedia Commons/CC BY-SA 4.0/Chabe01

## Quand les voisins font la police...

- [« Société de vigilance » : quand les voisins font la police](#) - La « démarche participation citoyenne », encadrée par la gendarmerie et dans laquelle les voisins participent à la sécurité de quartiers, cristallise les inquiétudes. Plus de 5 000 communes en France ont adopté ce dispositif. Enquête.  
(...) En tout, 5 700 communes en France (donc Crest) ont adopté ce dispositif de vigilance citoyenne, qui vise à lutter contre la délinquance et les incivilités par l'intermédiaire de « citoyens référents ».  
(...) Concrètement, ses missions se traduisent par des rondes et des échanges réguliers menés avec le voisinage. S'il constate une anomalie ou si on lui en relate une, il doit immédiatement téléphoner à la police ou la brigade de gendarmerie.  
« Nous sommes les yeux de la police », explique Boris

(...) Deux rapports parus en 2021, l'un réalisé par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) et l'autre par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), se sont penchés sur la délinquance et la sécurité au sein de la société française. À rebours des faits invoqués pour justifier de telles initiatives policières, ils infirment tous deux l'impression d'un accroissement de l'insécurité. Les vols physiques ont tous diminué entre 2008 et 2019 quand le sentiment d'insécurité a stagné autour de 20 % sur la période 2010-2019.

(...) Pour Fabienne Defosse, la spontanéité et l'entraide font généralement l'affaire : « En cas d'absence, on demande à ses voisins de garder un oeil sur sa maison, on n'a pas besoin que ce soit organisé institutionnellement. »

(...) Le but recherché dépasse donc la simple volonté de protéger la population contre les infractions : par son biais, les forces de l'ordre aspirent à « créer et renforcer le lien » et à diffuser une « culture de la prévention » auprès de leurs concitoyens. Dans son ouvrage *La société de vigilance* à l'Autosurveillance, délation et haines sécuritaires, l'historienne et politologue Vanessa Codaccioni distingue l'apparition de nouveaux filets répressifs dans les régimes dits démocratiques. « Nous assistons à l'émergence d'une répression participative depuis les années 2000 en France, à travers laquelle les pouvoirs publics font appel à la population pour prendre part à la répression », détaille-t-elle.

(...) La mise en oeuvre de ce projet n'est pourtant pas neutre. « Un élu peut personnellement être à l'initiative de cette démarche [...] pour ne pas se laisser déborder par la frange la plus déterminée de ses administrés et les laisser ainsi s'organiser de façon autonome », dit à Reporterre la gendarmerie. Cette phrase nébuleuse ne peut que laisser libre cours à l'imagination : qu'entend-on par « la plus déterminée » ? Qui sont les individus ciblés ? À partir de quand s'organise-t-on « de façon autonome » ?

Dans tous les cas, donner des pouvoirs de police, même infimes, à des citoyens, augure d'inévitables dérives. « Si c'est une personne qui vote pour la droite et l'extrême droite, des dérives, il y en aura », prédit Antoine, en faisant référence aux thématiques sécuritaires et migratoires portées principalement à la droite de l'échiquier politique.

(...)

« La finalité de ce type de dispositif, conclut-elle, est de légitimer la présence policière et la répression, de sorte que de plus en plus de personnes participent, croient et demandent de la répression. »



Chronique du système policier : société de vigilance, bilan du macronisme, E-sport militaire, JO 2024, RAID pour un squat, dissolutions, acharnement... Les oeuvres et l'impunité de la police française

## QUELQUES NOUVELLES DE LA POLICE FRANÇAISE

- Chronique de l'ensauvagement policier et de son impunité

‡ **La police perquisitionne à la mauvaise adresse : elle lui casse le bras**

Hervé habite dans le Val-de-Marne, il travaille dans un ministère. Vendredi 4 février, il est 6h20 du matin et sa porte explose. Il est violemment plaqué au sol par un groupe d'individus. Cambriolage ? Agression ? Non, il s'agit d'une perquisition. L'interpellation est tellement violente que le bras d'Hervé est cassé net. « Ils m'ont demandé mon nom et ont vite compris leur erreur », raconte Hervé. Les policiers sont intervenus à la mauvaise adresse. Ils repartent, laissant Hervé la porte et le bras fracassés. « Je n'arrive pas à dormir et je ne peux plus rien faire » explique Hervé, en arrêt de travail avant son opération, et qui dénonce « un véritable traumatisme » dans le journal Le Parisien.

‡ **Un commissaire percute une ambulance**

Mardi 8 février, un bolide fonce à toute vitesse dans les rues de Paris. En chemin, la voiture percute de plein fouet une ambulance du Samu. Un médecin est blessé. Le chauffard ? C'est un commissaire de la préfecture de police de Paris. Le fonctionnaire avait demandé à son chauffeur de « rouler à forte vitesse » et « d'activer les gyrophares » pour rejoindre une réunion à laquelle il était en retard. Comble de l'histoire, le commissaire est « le chef de la division régionale de la sécurité routière ». Il est lui-même en charge du service qui s'occupe des infractions routières, des radars ou encore des taxis. Suite à l'accident, une enquête a été confiée au « Service de traitement judiciaire des accidents ». Un service qui, justement, est dirigé par le policier mis en cause dans l'accident...

‡ **Non lieu pour la mort de Liu Shahoyo**

Le 26 mars 2017, des policiers de débarquent dans un appartement parisien à la suite de l'appel d'un voisin. Liu Shaoyo, père de famille quadragénaire, est abattu dans son domicile, devant ses filles Nathalie et Isabelle. Les policiers prétendent avoir tiré en état de légitime défense, sous la menace d'un couteau. Il s'agit en fait d'une paire de ciseaux, utilisés pour cuisiner du poisson. Une fille du défunt expliquait : « La porte s'est ouverte, le coup est parti ». La famille a entamé un long combat judiciaire. En 2019, la justice prononçait un « non-lieu », confirmé en novembre 2020 en appel. La Cour de cassation vient prononcer un « non lieu définitif ». Non lieu ? Pourtant la mort de ce père de famille a bien eu lieu. Et ceux qui l'ont tué ne seront jamais puni.

‡ **Un maire convoqué pour crime de lèse majesté**

Le maire de la commune de Lavaurette, dans le Tarn et Garonne, avait remplacé le portrait de Macron par la Déclaration des droits de l'Homme dans sa mairie. Il a été convoqué illico à la gendarmerie pour « outrage à personne dépositaire de l'autorité publique ». Après avoir décroché le portrait présidentiel, ce maire l'avait renvoyé à la préfecture avec une lettre lui demandant si elle préférerait « suivre le chemin de Jean Moulin ou celui de Maurice Papon ». Plainte, procureure, audition. Le crime de lèse majesté n'a jamais été aboli.

‡ **L'agent de la BAC avait écrasé volontairement un adolescent**

Dans leurs procès-verbaux, les policiers juraient que le jeune homme avait « sauté sur le capot » et que la voiture de police avait « bloqué sa progression », osant même dire qu'il s'agit d'une « technique d'intervention classique ». La vérité, c'est qu'un jeune mineur de 17 ans a été écrasé à Douai en septembre dernier par un véhicule de la BAC. Alors qu'il fuyait la police, la voiture lui a causé des « lésions sur les jambes et une fracture au pied, qui lui ont valu six semaines d'ITT ». Résumé clairement par la victime, lors du procès : « Ils m'ont roulé dessus ». Une version confirmée par de nombreux témoignages et un certificat médical, contrairement aux versions « fluctuantes des policiers ». Même les juges sont choqués par « l'absence totale de remise en question » de l'agent. Un an de bracelet électronique et interdiction d'exercer pour l'écraseur de mineur et menteur assermenté.

‡ **Un policier qualifie une victime d'agression sexuelle de « grosse pute »**

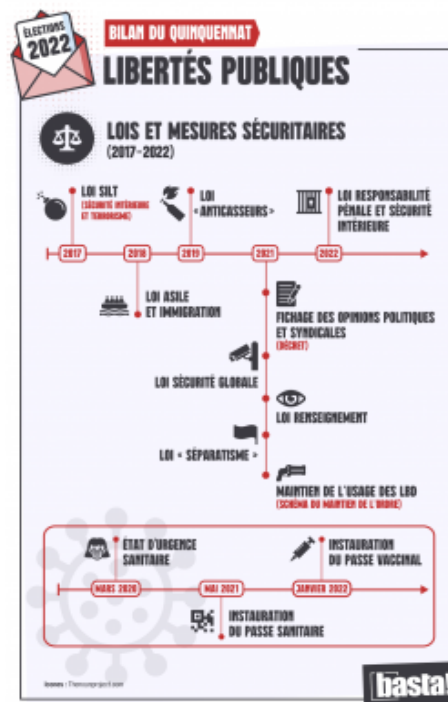
Dans la nuit du 4 février, une femme subit une agression sexuelle en pleine rue à Paris. Elle dépose plainte. Le lendemain, un policier l'appelle pour lui demander de venir au commissariat pour une « confrontation ». Mais il oublie de raccrocher le téléphone. Dans la messagerie, un torrent d'insultes contre la victime : « Putain, elle refuse la confront' en plus, la pute. Comme par hasard. En fait, c'était juste pour lui casser les couilles » puis « Putain, grosse pute ». En France, les violences sexuelles sont massivement impunies et le suivi des plaintes mal pris en charge par les autorités qui, bien souvent, culpabilisent les victimes. Il faut dire que le ministre de l'Intérieur est lui même accusé

de viol.

### 10 jours de cavale offerts au policier qui a tué sa femme

Le 28 janvier dernier, des policiers parisiens débarquent chez leur collègue qui n'est pas venu au travail. Chez lui, ils retrouvent le cadavre de sa conjointe, assassinée. S'en suit une campagne médiatique abjecte : des policiers disent à la télévision qu'il vont tout « arranger », qu'il ne doit pas « commettre l'irréparable », comme si ce n'était pas déjà fait. Et des insinuations sont diffusées sur la victime. Le policier est en fuite, avec son arme de service. Presque deux semaines s'écoulent. Le 10 février, la préfecture lance finalement un avis de recherche avec la photo de l'agent et son nom, Arnaud Bonnefoy. 12 jours, alors qu'il n'aurait fallu que quelques heures pour n'importe qui d'autre. Le lendemain, une personne reconnaît le véhicule du suspect, retrouvé à Amiens. Le policier tueur court toujours. L'État lui a offert 12 jours d'avance...

(post de Nantes Révoltée)



**Chronique du système policier : société de vigilance, bilan du macronisme, E-sport militaire, JO 2024, RAID pour un squat, dissolutions, acharnement...** Macronisme : 5 ans de lois répressives, liberticides, sécuritaires, l'extrême droite n'a plus besoin d'être au pouvoir

## États d'urgence, lois sécurité globale ou « séparatisme » : cinq années qui ont rogné nos libertés

- ▶ [États d'urgence, lois sécurité globale ou « séparatisme » : cinq années qui ont rogné nos libertés](#) - Dès la pérennisation de certaines mesures de l'état d'urgence, le mandat d'Emmanuel Macron a été marqué par de nombreuses lois restreignant les libertés publiques. Sécurité globale, Anti-casseurs, Séparatisme... Chronologie d'une boulimie législative.

## DIVERS

- [Le passe vaccinal comme outil de contrôle politique](#) - Selon notre chroniqueuse, le passe vaccinal peut servir à brider la contestation politique, comme dans une commune du sud-ouest. Le passe est une mesure de

police administrative. Or, écrit le Conseil d'État, « la police administrative porte en elle les germes de la tyrannie ».

- [E-sport : avec le projet LNX, l'armée française se lance dans les jeux vidéo](#) - Les militaires tricolores ont l'intention de se doter d'une équipe de cyberathlètes, assortie d'une chaîne Twitch. Pour la ministre des armées, Florence Parly, l'idée est de faire profiter l'armée du « potentiel d'attractivité » de l'e-sport. (...) « Demain, piloter un char de combat comme le Griffon, ce ne sera pas si différent que de s'orienter dans un jeu vidéo à l'aide d'un joystick », s'enthousiasmait encore Florence Parly, voyant en l'e-sport « un potentiel d'attractivité et de rayonnement considérable ». (...) « L'armée cherche constamment à recruter des jeunes et veut utiliser l'e-sport comme levier d'adhésion et outil de recrutement » (...)
- [Brigade spécialisée de terrain : une nouvelle unité de flics armés dans les rues de la Guill'](#) - La préfecture a annoncé récemment la création d'une nouvelle brigade de police qui arpentrera les rues de la Guill', dès janvier. (...) Les équipes de BST circulent souvent à pied par petits groupes, avec tout l'équipement défensif et offensif pour le maintien de l'ordre : uniformes noirs, casques, armes du type lanceurs de balles de défense (LBD)... Une panoplie qui témoigne d'une conception implicitement « hostile » de la population (...) C'est donc bien dans une optique de militarisation de l'espace public que la création de cette brigade s'inscrit, bref toujours plus de flics reste toujours une mauvaise solution !
- [Les députés doivent refuser la censure sans juge en une heure](#) - Demain, mercredi 9 février, la commission des lois de l'Assemblée nationale discutera de la proposition de loi concernant la « diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne », introduisant en droit français le règlement européen de censure terroriste. La Quadrature du Net a envoyé aux membres de cette commission la lettre reproduite ci-dessous pour appeler au rejet de ce texte. (...) D'une part, l'obligation de retrait aura pour effet de motiver les acteurs du Web à censurer en amont tout contenu potentiellement illicite, et ce en adoptant une définition la plus large possible du terrorisme pour ne pas recevoir des ordres de retraits impossibles à satisfaire en pratique. Cette proposition de loi donne d'ailleurs à l'ARCOM la possibilité d'imposer à ces fournisseurs des « mesures techniques » pouvant correspondre à des filtres automatisés, pour respecter cette obligation de retrait en une heure. En pratique, un tel délai et de tels filtres automatisés ne pourront être gérés que par des acteurs géants comme Facebook, Google et Amazon, auxquels le reste du Web deviendra encore plus dépendant (...)
- [Face aux contrôles et aux radiations à la Caf et à Pôle Emploi, ne pas se laisser faire et lutter](#)
- [Soulèvements de la Terre : 1 banderole = 4 gardes à vues](#) - Ce samedi 5 février, une action co-organisée par Extinction Rebellion Lyon et Youth for Climate Lyon s'est déroulée sur la place des Terreaux. Nous avons souhaité dénoncer les activités écocidaires de Bayer Monsanto, dont le siège social en France se trouve à Lyon.
- [šCONVOI DE LA LIBERTÉ](#) - La préfecture de police de Paris vient d'annoncer l'ouverture d'une enquête administrative interne suite à la diffusion d'images montrant [un policier pointer son arme sur un automobiliste ne présentant clairement aucune menace](#), hier au pied de l'Arc de Triomphe.
- [Emmanuel Macron, cinq années de surveillance et de censure](#) - A l'approche de l'élection présidentielle, nous revenons sur le bilan en matière de surveillance et de censure d'Emmanuel Macron, de son gouvernement et de sa majorité à l'Assemblée nationale.

Détailler le nombre impressionnant de textes législatifs ou réglementaires qui leurs sont dus et qui ont accentué la censure et la surveillance est un exercice sinistre. Il est néanmoins révélateur du monde fantasmé par les personnes au pouvoir et dans lequel elles veulent nous précipiter : un État et une police tout-puissants, ivres du pouvoir que leur promettent les nouvelles technologies, se plaçant au-dessus de la justice et de la contestation populaire et travaillant main dans la main avec une poignée d'entreprises sécuritaires pour surveiller et censurer tout et tout le temps.

## Jeux Olympiques 2024 & Business du contrôle - Au coeur du supermarché sécuritaire

[Jeux Olympiques 2024 & Business du contrôle. Au coeur du supermarché sécuritaire](https://www.youtube.com/channel/UCw0iBeoSMuM0hpj6lg6dPnw) par [Enquête Critique-Â»  
<https://www.youtube.com/channel/UCw0iBeoSMuM0hpj6lg6dPnw>  
<https://youtu.be/ke8koamPpcl>

Plongée au coeur du salon Milipol 2021, supermarché mondial des technologies de guerre et de contrôle.

"Comment rendre les JO acceptables par la population" s'interroge l'animateur, chroniqueur sur BFM.

enquetecritique.org a pu filmer à l'intérieur même du salon Milipol, une conférence sur la gestion sécuritaire des Jeux Olympiques 2024 à Paris et en France. Nous pénétrons ensemble dans l'entre-soi du salon, pour écouter des experts sécuritaires, le préfet Ziad Khoury (Coordinateur national des JO 2024) et le préfet Cyrille Maillet (Directeur du Conseil National des Activités Privées de Sécurité) discuter tranquillement de l'expansion des technologies sécuritaires et des marchés du contrôle à travers l'organisation de "Grands événements sportifs".

A retrouver en podcast sur la chaine soundcloud enquetecritique.

Merci à Saphi / Studio Nuit pour le mix son et le master !

## **4 CALAIS - Communiqué : Nous ne nous laisserons pas faire !**

Reçu ce mardi 8 février : « Depuis le vendredi 4 février, nous occupons un bâtiment rue d'Ajaccio à Calais, inhabité depuis 1 an. Cette occupation est intervenue dans le cadre de la commémoration, une journée de mobilisation internationale à l'initiative des familles et des proches des personnes décédées aux frontières pour dénoncer les politiques migratoires meurtrières du Royaume-Uni, de la France et de l'UE.

A Calais, environ 1500 personnes (sur)vivent dans la rue dans des conditions de vie inacceptables. Les personnes exilées occupent des terrains vagues et n'ont pas accès aux services de première nécessité : logement, assainissement, eau, nourriture et soins médicaux. L'État impose des conditions d'extrême précarité et d'invisibilisation par des expulsions illégales toutes les 48 heures, des vols d'effets personnels par la police, des démantèlements illégaux sans possibilité de se défendre devant un juge, des violences policières récurrentes. Les gouvernements français et britanniques, Natacha Bouchart et tous leurs amis, ont délibérément transformé une question politique en crise humanitaire, maintenant les personnes qui veulent passer la frontière dans une situation de survie.

Mais les exilé.e.s ne sont pas les seul.e.s à connaître la précarité et l'absence d'accès au logement dans le Calaisis. L'ensemble de la cité auquel le bâtiment appartient est destiné à être expulsé puis détruit. Tandis que certain.e.s dont celles.ceux du bâtiment que nous avons occupé en ont déjà été expulsés, d'autres s'opposent.

Depuis plusieurs jours nous occupons une tour de 10 étages à Calais. En parallèle nous occupons d'autres bâtiments dans la ville. Par cette occupation, nous voulons exprimer notre soutien politique et matériel aux personnes exilées bloquées à la frontière franco-britannique.

En ce moment nous sommes assiégé.es par la police qui a déployé un énorme dispositif répressif : ils tentent de couper l'électricité à l'aide de techniciens d'Enedis, ils interdisent le ravitaillement en eau et nourriture et sont en train de rentrer dans le bâtiment.

Nous appelons à nos camarades à Calais et ailleurs aux habitant.e.s solidaires du quartier Fort Nieulay à venir massivement soutenir l'occupation et à multiplier les occupations de bâtiments vides !

Liberté de circulation pour toustes ! »

Les habitant.e.s des bâtiments occupés en ce moment à Calais

Contact : calaislogementpourtoustes[at]gmail.com

ø Photo : Louis Witter - Reportage

j Suivre sur Twitter : <https://twitter.com/CalaisLogement>

(post de Lille Insurgée)

## **1/2 IVRE, LE PRÉFET INTERDIT LES SUPPORTERS NANTAIS DE CIRCULER A NANTES !**

- Nantaises, Nantais : vous n'aurez pas le droit au centre-ville aujourd'hui -

La folie répressive a cela de fascinant qu'elle peut tourner au comique, lorsqu'elle se caricature elle-même. C'est le cas du nouvel arrêté pondu pour le match Nantes - Bastia, ce soir à 21h au stade de la Beaujoire - et nulle part ailleurs.

Ce n'est pas un secret : les stades et déplacements de supporters sont un laboratoire de la répression, et un terrain sous haute surveillance des autorités. Ces dernières années mutilations et peines de prisons se sont accentuées sur les ultras (ou considérés comme tels). Opérations de « maintien de l'ordre » pour un simple déplacement, fouilles, humiliations, auxquelles s'ajoute la présence de brigades policières au sein même de la tribune, les tristes S.I.R - Sections d'Intervention Rapide, chargée de réprimer dans les stades. Mais une des armes de prédilection en matière de mesures liberticides reste l'interdiction... de paraître.

En effet, une mode lancée par les préfetures consiste à interdire à la circulation « toutes les personnes se prévalant de la qualité de supporters de [insérer nom du club] ». Plus de questions d'aménagement, plus de dispositifs à penser : le simple droit de marcher dans la rue est annulé.

Si cette mesure déjà honteuse existait auparavant, elle visait les visiteurs et visiteuses qui seraient alors de passage pour le match.

Mais dans un désir de montrer que le pire est toujours possible, Didier Martin, fier préfet de Loire-Atlantique, et son sous-fifre François Drape, ont décidé de quitter le réel. Soirée trop arrosée ou véritable ivresse répressive, toujours est-il que la décision est tombée : le centre-ville de Nantes sera... interdit aux supporters du FCN !

Outre la bêtise évidente de cette décision, il faut aussi en rappeler les contours : le fait de se « prévaloir de la qualité de supporter » est hautement subjectif et laissé à la bonne appréciation des forces de l'ordre. Va-t-on surveiller les paroles, les chants dans la rue ? Le port de votre pull jaune préféré est-il à réexaminer pour aujourd'hui, sous risque de garde à vue ?

Les raisons invoquées sont risibles. À vrai dire, la préfecture n'a pas été jusqu'à inventer une chaude rivalité historique corso-bretonne pour justifier cet arrêté. Le match lui-même semble détaché du sujet du jour. En vrac, sont invoqués la fin de la jauge limitant le nombre de personnes - c'est-à-dire un simple retour à la normale -, la menace terroriste pesant sur les policiers, et le fait que « les supporters nantais se trouvent toujours dans une phase de contestation envers la direction » et que ceux-ci, tenez-vous bien, pourraient... « de nouveau manifester leur hostilité à la présidence du club ».



L'association Nationale des Supporters a rapidement réagi et protesté auprès du juge des référés, rappelant que cette mesure menace toute personne identifiée en tant que supporter du FCN dans sa propre ville de « six mois d'emprisonnement, une amende de 30 000 Euros et 5 ans d'interdiction de stade avec pointage ».

L'absurde est atteint. Si pour le club la course à l'Europe est encore loin, notre ville peut néanmoins se targuer d'avoir remporté la Champion's League des arrêté préfectoraux. On sourira en se disant que la couleur jaune, qu'elle soit en maillot ou en gilet, semble réellement détestée par les autorités locales. Mais derrière cette situation ridicule, il apparaît important de ne jamais normaliser ces graves atteintes à la liberté de supporter, comme à celle de circuler.

Nos passions ne s'intégreront jamais dans le monde aseptisé et fliqué que fantasment des élites totalement déconnectées de la population, qu'elles entendent pourtant contrôler.

## LE GOUVERNEMENT VEUT INTIMIDER LE CONVOI DE LA LIBERTÉ

► Blindés, "tracteurs anti-barricades" et milliers de policiers -

A quelques semaines des élections présidentielles, et dans un climat désespérant de soumission généralisée dominé par les « débats » imposés par les médias des milliardaires, la situation sociale pourrait se tendre. Mobilisés par centaines de milliers sur les réseaux sociaux, des anonymes organisent un « convoi des libertés » inspiré du Canada. Parmi les nombreuses revendications, le retrait du Pass vaccinal, le pouvoir d'achat, la colère contre le prix de l'essence, « l'accès à la culture et à la santé » : arrivée à Paris ce weekend, avant de converger vers Bruxelles.

Ce vendredi matin, de nombreux convois avec des centaines de véhicules roulent vers la capitale. Des Gilets Jaunes nantais, présents dans le convoi breton évoquent une file de véhicules de plus de 10 kilomètres partis de l'Ouest. Des images du sud de la France montrent aussi une présence nombreuse qui rappelle celle de l'automne 2018.

**En parallèle, depuis quelques jours, le gouvernement tente de terroriser le mouvement.** Le ministre de l'Intérieur a annoncé une « grande fermeté ». Le Préfet de Paris choisit la tension : il met en scène des réunions stratégiques, présente le dispositif et des véhicules utilisés, diffuse des informations sur les risques encourus en cas de manifestations ...

**D'ors et déjà, des effectifs importants sont déployés aux péages qui entourent Paris. Et comme en 2018, la gendarmerie se « tient prête à déployer ses véhicules blindés », notamment pour « pousser » des voitures qui bloqueraient des axes routiers, et « participer à du maintien de l'ordre difficile, comme pendant la crise des gilets jaunes ». 7200 policiers et gendarmes sont déployés à Paris pendant trois jours. « Des task forces composées de policiers de la préfecture de police, d'unités de forces mobiles, d'engins d'enlèvement ont reçu des consignes de fermeté et pourront se projeter sur d'éventuelles tentatives de blocage ». « Dans le cadre du dispositif de maintien de l'ordre mis en place, les BRAV-M sont d'ores et déjà pleinement mobilisées » explique la préfecture.**

Quoiqu'on pense de ce nouveau mouvement hétéroclite, il semble déranger le pouvoir à la veille de la présidentielle, et pourrait remettre sur le devant de la scène des revendications liées aux libertés et au partage des richesses, alors que les thématiques les plus abjectes dominent le débat. Sur la forme, c'est bien le blocage des flux et de l'économie qui dérange profondément le système. La réaction du préfet de Paris le démontre. Mais ces intimidations pathétiques décourageront-elles des personnes prêtes à faire des milliers de kilomètres de façon auto-organisée pour protester ? A suivre ce weekend.

## TERREUR POLICIÈRE SUR LES CHAMPS ÉLYSÉES

Journée éprouvante samedi 12 février sur les Champs Élysées. A l'image du régime en place. Face aux convois de la liberté, gaz et charges en continu, de 13H à 22H. Un effectif policier gigantesque a passé la journée à terroriser toute personne présente sur l'avenue. Voitures cassées ou braquées à l'arme à feu, et parfois emmenées à la fourrière. Clients des bars, enfants, touristes gazés. Manifestant à la jambe cassée, arrêté criant de douleur, le tibia plié en deux. Blindés, passages à tabac, homme inanimé après une charge. Le fascisme en marche.

Malgré cela, pendant des heures et des heures, avec des flux et reflux, les manifestants ont investi les Champs Élysées. Et malgré les barrages policiers, des parties du convoi de la liberté arrivaient par moment sur l'avenue, klaxons hurlants.

► [VIDEO](#)

## • CALAIS - LE RAID ET UN HÉLICOPTÈRE EXPULSENT UN IMMEUBLE OCCUPÉ !

► Guerre aux pauvres -

Depuis plus de deux jours, un immeuble vide est occupé à Calais pour loger les personnes sans toit. Héberger les personnes à la rue est une urgence vitale, qui devrait être prise en charge par les pouvoirs publics.

Comment réagissent les autorités ? Par une répression hallucinante. Le bâtiment est assiégé par la police depuis hier. Et ce matin, c'est une brigade de choc appuyée par un hélicoptère qui interviennent pour expulser l'immeuble.

**L'État déploie des moyens dignes d'une prise d'otage, des sommes colossales pour remettre des gens à la rue plutôt que de les aider. Cela en dit très long sur l'obscurité de l'époque.**

► [Video - ¥ : Louis Witter et UNSA Police](#)

(posts de Nantes révoltée)

## 4 CALAIS - Tribune de la part des occupant.e.s de la rue d'Ajaccio

Reçu le vendredi 11 février : « Depuis l'expulsion de la jungle de Calais la police expulse et saccage les campements toutes les 48h, empêche les associations de distribuer eau et nourriture, contrôle et enferme les personnes exilées à la moindre occasion, maintenant une pression continue et mettant ainsi entre 1000 et 1500 personnes dans une précarité extrême.

Les bâtiments ouverts cette dernière semaine l'ont été dans la perspective d'ouvrir des lieux de soins, de soutien et de vie collective pour les personnes à la rue et dans le besoin.

La répression immédiate de ces initiatives par l'expulsion de la tour démontre que l'état refuse toute organisation

populaire pour palier aux problématiques qu'il crée.

Cette présence démesurée alimente les tensions dans le quartier, les policiers n'hésitant pas à gazer des familles et les groupes venus soutenir l'occupation enfumant les appartements et exprimant ainsi la réponse de l'état : des moyens extrêmement coûteux et violents pour faire taire des initiatives de solidarité populaire.

**Ce matin un hélicoptère du RAID a été déployé pour expulser les occupants de la tour, lançant des grenades assourdissantes dans le bâtiment alors que des gens étaient présents à l'intérieur !**

Malgré cela une seule personne a été interpellée et le reste a pu sortir au nez et à la barbe des flics !

Soutien et force aux camarades interpellés tout au long de cette occupation !

Les seuls étrangers sont les flics dans les quartiers !

Les bâtiments vides, souvent publics, sont partout, bien que des dizaines de milliers de personnes ne peuvent avoir accès à un toit dans le pays et ce en plein milieu de l'hiver et alors que le plan grand froid n'a pas été activé cette année à Calais.

Nous affichons notre soutien au voisin.es forcé.es à quitter leur lieu de vie pour des logements beaucoup plus éloignés du centre ville et qui risquent une expulsion.

Les loyers sont chers, les logements sont vides, avec ou sans nous, squats partout !

Nous marquons notre immense gratitude aux habitant.es pour leurs sourires et leurs énergies ainsi qu'à la cantine solidaire qui vient chaque jour devant les bâtiments.

Et merci la chorale, on va s'aimer !

La solidarité n'a pas de frontière, à bas les états et les frontières, liberté pour toustes ! »

Calais - logement pour toustes

Vidéo de l'intervention (les agents du RAID ont balancé deux grenades de désencerclement dans le bâtiment où se trouvaient des gens #oklm) : <https://twitter.com/CalaisLogement/status/1492122578990866435>

Contact : calaislogementpourtoustes[at]riseup.net

ø Photo : Bohan Ben Azzouz

¡ Suivre sur Twitter : @CalaisLogement

#noborders #RAID

(post Lille Insurgée)

## ¶ « A bas l'Etat policier ! A bas... l'Etat policier » ¶ (pléonasme)

Hier soir les manifestants des Champs Elysée ont entonné la célèbre chanson de Dominique Grange qui résume, plus de 50 ans après sa création en 68, le climat de la France.

Sur les Champs Elysée, de nombreuses personnes ont vécu le sordide baptême que l'Etat promet à tous ceux qui le contestent, celui de la repression policière, ces meurtrissures et humiliations.

► [VIDEO](#)

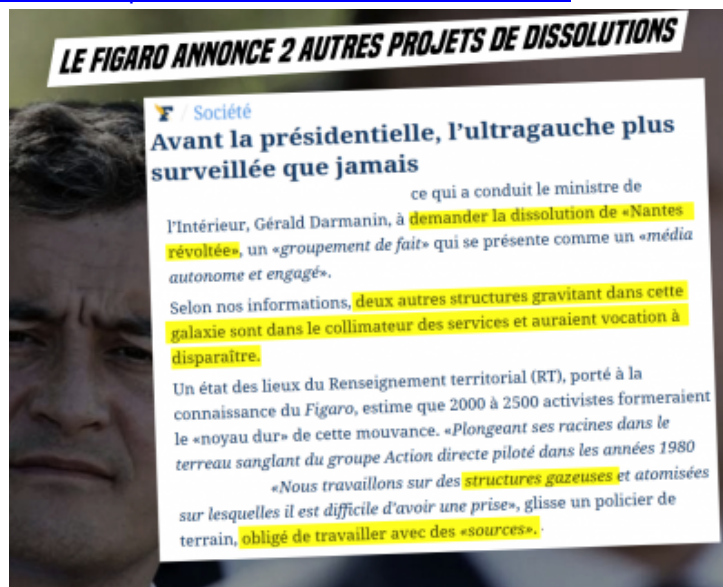
(post de Cerveaux non disponibles)

## SCANDALEUX ! LIBEREZ JEROME RODRIGUES !

Jérôme Rodrigues, Gilet Jaune bien connu à qui la police a déjà crevé un œil, est actuellement en garde à vue depuis samedi après-midi, il se dit être un prisonnier politique.

Le préfet de police de Paris, Didier Lallement, l'accuse d'être l'organisateur du convoi de la liberté. Il doit comparaître en comparution immédiate ce lundi au Tribunal de Grande Instance de Clichy.

<https://www.facebook.com/Juliooo.Lopezovitch/videos/3248686508786910>



**Chronique du système policier : société de vigilance, bilan du macronisme, E-sport militaire, JO 2024, RAID pour un squat, dissolutions, acharnement...** Après les menaces du gouvernement contre Nantes Révoltées, d'autres dissolutions possibles

## 4 DEUX AUTRES DISSOLUTIONS ENVISAGÉES PAR LE POUVOIR ?

### ► Nantes Révoltée, premier test avant d'autres attaques liberticides contre les mouvements sociaux

Alors que des agressions commises par l'extrême droite ont lieu chaque semaine, qu'un pétainiste est aux portes du second tour et que des groupes néofascistes appellent ouvertement à s'armer, le gouvernement veut s'en prendre à « l'ultra-gauche ».

Une article publié par la presse policière, c'est-à-dire dans le journal Le Figaro vendredi 18 février, titre que « l'ultragauche est plus surveillée que jamais » avant la présidentielle. Un refrain régulier : à chaque moment de tension sociale ou d'affaiblissement du pouvoir, la presse ressort le spectre de « l'ultra-gauche » et des « black blocs ». Facile. Il n'y aurait pas de colère sociale massive contre les gouvernants, mais seulement des « groupuscules » qualifiés « d'ultras », très dangereux et isolés du reste de la population, prêts au passage à l'acte terroriste. Qui croit encore cette narration grotesque ?

Dans cet article du Figaro, écrit uniquement avec des sources policières, il est notamment question de la dissolution de Nantes Révoltée - le journal consacre un article complet à l'agitation de la ville de Nantes - des ZAD et des occupations de bâtiments vides. Mais il est aussi et surtout question d'autres dissolutions. Le Figaro écrit : « L'exécutif accentue la pression sur l'ultragauche. Selon nos informations, deux autres structures gravitant dans cette galaxie sont dans le collimateur des services et auraient vocation à disparaître ». Deux autres cibles donc, en plus de Nantes Révoltée. Le Figaro sous entend qu'il pourrait notamment s'agir d'antifascistes lyonnais ou d'un collectif

écologiste.

**En fin d'article, un policier du renseignement explique qu'il travaille « sur des structures gazeuses et atomisées sur lesquelles il est difficile d'avoir une prise » et qu'il est « obligé de travailler avec des "sources" ». Autrement dit, des indics infiltrés dans nos luttes. Vous serez ravis d'apprendre que c'est aussi à ça que sert l'argent public : espionner une action écolo ou tenter de détruire un média indépendant. Du reste, les structures gazeuses portent généralement des uniformes. « Nous déployons nos capteurs à travers tout le territoire pour détecter les problèmes avant qu'ils ne s'enkystent ».**

Derrière ce texte propagandiste issu d'une presse de droite perfusée de subventions publiques, il apparaît clair que la dissolution de Nantes Révoltée est bien un test : une expérimentation qui, si elle réussit, ouvre la voie à d'autres procédures contre d'autres groupes militants et médias indépendants. Le gouvernement veut faire de notre média un exemple et une première étape pour frapper bien plus largement. Il est donc très important de mettre Gérard Darmanin en échec. Pour l'instant, les très nombreux soutiens que nous avons reçu semblent faire hésiter le ministère de l'Intérieur. Mais cet article du Figaro invite à la vigilance maximale.



**Chronique du système policier : société de vigilance, bilan du macronisme, E-sport militaire, JO 2024, RAID pour un squat, dissolutions, acharnement... Acharnement policier contre Jérôme Rodrigues**

## **ILS LUI ONT VOLÉ UN RIL, ILS VEULENT LUI VOLER SA LIBERTÉ**

**- Encore une garde à vue de 48h pour Jérôme Rodrigues**

Jérôme Rodrigues, Gilet Jaune de la première heure, a payé le prix fort pour son engagement. Le prix du sang. Le 26 janvier 2019, il était éborgné en direct par un tir policier, alors qu'il filmait une manifestation à Paris. Il n'a toujours pas obtenu justice. Trois ans plus tard, il est jeté en garde à vue alors qu'il participe au « convoi des libertés » dans la même ville.

Samedi 12 février 2022, le gouvernement Macron a montré l'ampleur de sa fébrilité en déployant contre le « convoi de la liberté » des blindés et des milliers d'uniformes dans la capitale à quelques semaines des élections. Des dizaines de personnes ont été arrêtées de façon arbitraire, des automobilistes mis en joue, des véhicules envoyés à la fourrière. Et parmi les cibles de ces exactions : Jérôme Rodrigues. Car malgré sa mutilation, il garde la tête haute, et participe à toutes les luttes pour la justice sociale. C'est ce courage et cette détermination que le pouvoir veut briser.

Officiellement, le Gilet Jaune a été arrêté pour « organisation de manifestation interdite » et « participation à un groupement formé en vue de commettre des violences ». **En réalité, il se baladait à proximité des Champs**

**Élysées peu avant la manifestation du convoi de la liberté, et a été ciblé par la police politique. Résultat : quasiment deux jours en cellule. Une garde à vue reconduite sans aucun élément. Et finalement une convocation en procès en juillet prochain, après être passé en comparution immédiate et avoir frôlé la détention provisoire.** « On m'accuse d'avoir fait un appel à la solidarité pour que les gens puissent avoir de l'essence, qu'ils puissent se nourrir pendant le convoi et ça c'est interdit en France. On mérite la prison aujourd'hui pour ça » explique-t-il après sa sortie de garde à vue lundi, avant de dénoncer ses conditions de détention : « ils traitent d'enculés tous les prisonniers, c'est inhumain les prisons ».

La plupart des mutilés n'obtiennent jamais justice, mais en plus ils sont menacés par les forces de l'ordre

« Je suis un opposant politique qui va devenir un prisonnier politique » ajoute Jérôme Rodrigues. Pour cause, il est régulièrement interpellé, notamment en février 2021 lors d'une mobilisation contre l'extrême droite, ou le 14 juillet dernier. C'est un véritable acharnement. Ces pratiques d'humiliation des blessés par la police sont malheureusement courantes de la part des agents. **La plupart des mutilés n'obtiennent jamais justice, mais en plus ils sont menacés par les forces de l'ordre lorsqu'ils les croisent en manifestation : main sur l'oeil, insulte, moquerie, visée par un LBD et autres gestes qui symbolisent la toute puissance absolue des uniformes.** Des cas ont été observés à Nantes, Montpellier et Paris notamment. Le 2 octobre 2019, des policiers du syndicat Alliance se sont même moqués, devant des caméras, des personnes éborgnées en se cachant un oeil ou en ricanant à l'égard d'un gilet jaune mutilé : « T'as un truc à l'oeil là ». **Nos mutilations les amusent. Notre terreur les régale.**

Jérôme Rodrigues n'est pas seul : le 12 février, les forces de l'ordre ont arrêté et blessé de nombreuses autres personnes aux abords des Champs Élysées. **Les policiers montrent qu'ils font ce qu'ils veulent, qu'ils arrêtent qui ils souhaitent. Et la justice obéit. Le pouvoir est tellement injuste et illégitime qu'il ne tient que par la répression. Mais nombreux sont ceux et celles qui, comme Jérôme Rodrigues, refusent de rentrer dans le rang. Leur règne finira quand notre règne arrivera.**

## **BLANQUER NOMME UN HOMME QUI VEUT « RÉ INTRODUIRE LE CHRISTIANISME » DANS L'ÉCOLE PUBLIQUE À LA TÊTE DES PROGRAMMES É DUCATIFS**

► **« Un outil pour imprimer une marque idéologique sur les programmes »**

On le sait, Jean-Michel Blanquer n'est pas seulement un ministre de l'Éducation qui part à Ibiza en pleine crise sanitaire dans les écoles : c'est un homme politique très à droite. Il est notamment proche de Xavier Darcos, ancien ministre de Sarkozy et membre du Club de l'Horloge, une association de notables qui veulent créer des passerelles entre la droite et l'extrême droite.

L'oeuvre de Blanquer dans l'Éducation Nationale aura donc été de réduire ses moyens, de s'attaquer au Bac, de créer Parcousup, privant des centaines de milliers de jeunes d'accès aux universités, et de réprimer les profs et les élèves. À quelques semaines de la fin de son mandat, Blanquer nomme un personnage controversé, Mark Sherringham, à la tête du Conseil supérieur des programmes.

**Mark Sherringham est lui aussi très à droite. L'un de ces hommes de l'ombre qui peuplent les cercles du pouvoir et assombrissent le climat politique depuis des décennies. Mark Sherringham est un ancien conseiller de Raymond Barre, puis de Fillon, de Darcos et, évidemment, un proche de Blanquer. Il est l'ancien président de la faculté de théologie d'Aix et philosophe chrétien, connu pour ses position**

**religieuses conservatrices. Il souhaite un retour du christianisme dans les questions éducatives, un retour de la religion dans l'école publique.**

« L'école laïque française est l'héritière de l'école chrétienne », expliquait-il dans la revue Famille Chrétiennes en 2009. Il s'épanche également sur « l'idéal civilisateur du christianisme ». Les populations colonisées apprécieront. En 2009, il déclare : « Il faut réintroduire le christianisme dans le débat éducatif ». Mark Sherringham intervient comme formateur, en janvier 2020, pour l'association « Créer son école » qui vise à multiplier les écoles privées hors contrat. Une association liée à la fondation Kairos de son ami Xavier Darcos dont le but est de soutenir financièrement les écoles privées. C'est un petit monde, avec ses réseaux d'influence et ses amitiés.

Mark Sherringham a également pesé pour que les élèves d'un lycée hors contrat intégriste, lié à la fraternité sacerdotale Pie X, obtiennent leur bac contre l'avis du recteur de Rennes, qui estimait qu'ils n'avaient pas le niveau.

C'est donc cette personne que Blanquer propulse à la tête du Conseil Supérieur des Programmes, l'organe qui élabore les programmes d'enseignement de l'école, du collège et du lycée, gère la conception générale des enseignements dispensés aux élèves, oriente « le contenu du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes scolaires » mais aussi le contenu des examens. Bref, pour les syndicats enseignants, « c'est un outil pour imprimer une marque idéologique sur les programmes ». L'homme qui préside à la conception des programmes nationaux oeuvrera donc à la défense d'écoles privées qui veulent s'y soustraire.

C'est une double offensive. Contre l'enseignement public et gratuit : dans la continuité des précédents gouvernements, **il s'agit de saborder l'école publique pour donner toujours plus d'influence aux établissements privés et payants.** Cela crée une éducation à deux vitesses, avec une école publique au rabais, sans moyens, et des établissements privés pour ceux qui ont les moyens. Mais aussi une offensive contre la laïcité : une offensive idéologique. Alors que Bolloré a pris le contrôle de 74% du marché des manuels scolaires, la nomination de Mark Sherringham à la tête des programmes illustre la volonté de mettre au pas les esprits dès l'enfance. **Ce gouvernement qui ne rate jamais une occasion de frapper sur la population musulmane au nom de la « laïcité » est bien le premier danger pour l'enseignement laïc.**

## **5 MILLIONS DE PASS DÉSACTIVÉS CE MARDI 15 FÉVRIER**

Ce mardi 15 février, dans cette France devenue "absurdistan autoritaire" selon les mots d'un journal allemand, démarre une nouvelle séquence dans les mesures de restriction : entre 4 et 5 millions de Français ne peuvent plus utiliser leur "Pass". A partir d'aujourd'hui, pour conserver la validité de son QR code et pouvoir se faire scanner plusieurs fois par jour, « toutes les personnes de plus de 18 ans et un mois doivent réaliser une injection de rappel au minimum 3 mois après la fin de leur schéma vaccinal initial et dans un délai maximum de 4 mois ». Faute de quoi, l'ancien certificat de vaccination est désactivé. Votre liberté de circulation est désactivée. Nombre de vos droits sont désactivés. Vous êtes désactivé, expiré, non valide. 9 millions de personnes auraient pu être concernées, mais la moitié a contracté le variant Omicron, et bénéficient d'un "pass temporaire".

**Le Pass, qui n'est pas sanitaire mais policier, n'a jamais montré la moindre efficacité pour combattre la pandémie. C'est une expérience sociale grandeur nature, un test de consentement. D'ailleurs, la plupart des pays ayant la même situation sanitaire que la France l'abandonnent. En Angleterre, le « Covid pass » et la plupart des restrictions ont été levés le 27 janvier dernier. Comme au Danemark dès le 1er février, en Suède, où un « retour à la vie normale » s'est opéré à partir du 9 février puisque les restrictions ne parvenaient pas à**

**freiner Omicron. Israël, fer de lance de la quadruple vaccination avant de reculer, vient d'autoriser l'entrée dans les restaurants, cinémas et hôtels sans présentation du « passeport vert ». Au sein du gouvernement israélien, le ministre de la Justice a jugé : « L'atteinte aux libertés et aux moyens de subsistance était justifiée tant qu'il y avait un objectif clair et justifiable. Il n'y en a plus ». Pourtant, le gouvernement Macron insiste et maintient le Pass contre toute logique, contre toute rationalité.**

Déjà en janvier, LCI titrait : « près de 800 000 personnes menacées par une désactivation faute de dose de rappel ». Depuis des mois, après avoir imposé le contrôle technopolicier de la population, l'État peut « désactiver » des personnes, à distance, de façon numérique, au prétexte de l'état d'urgence sanitaire. Nous sommes devenus des algorithmes, des flux de données, des QR codes. Nous avons collectivement accepté cette nouvelle normalité. Bientôt, d'autres seront « désactivés » à leur tour, et ainsi de suite.

**Aujourd'hui ce chantage s'exerce autour de la question du vaccin, et demain ? Qui sera « désactivé » ? Et pourquoi ? Privé de loisirs, de liberté de circulation, d'emploi ou de vie sociale pour un comportement « déviant » ? Pour ne pas figurer dans le bon fichier ? Au nom du dernier caprice d'un gouvernement autoritaire ?**

Nous sommes déjà rendus à la dernière étape avant le système « crédit social » déjà mis en place par la dictature chinoise. Car c'est bien cela le modèle. Au début de la crise, plusieurs sénateurs écrivaient : « Si une "dictature" sauve des vies pendant qu'une "démocratie" pleure ses morts, la bonne attitude n'est pas de se réfugier dans des positions de principe », pour justifier des mesures de surveillance intrusives. En juin 2021, dans un rapport du Sénat, des élus expliquaient tranquillement que les « outils [qui] sont les plus efficaces » sont « les plus attentatoires aux libertés » et qu'il serait « irresponsable de ne pas au moins les envisager ». Ils prévoient notamment le « contrôle de l'état de santé via les objets connectés », le contrôle des fréquentations et des transactions, le croisement de données numériques, l'envoi automatique d'un SMS « à tout individu qui s'éloignerait de son domicile pendant le couvre-feu » et des « mesures plus fortes » dans « les cas les plus extrêmes ». Comme en Chine.

**Un troupeau traçable, contrôlable, désactivable si besoin. N'est-ce pas le rêve de tout gouvernant ?**

Non seulement la situation est grave, mais la France s'illustre encore une fois en allant plus loin que ses voisins dans l'obscurantisme autoritaire. À l'heure du bilan, nous n'aurons ni l'excuse de l'ignorance - les faits sont là, sous nos yeux, évidents et documentés - ni l'excuse de l'impuissance - il est encore largement possible de se soulever, de s'organiser, d'empêcher de monde de cauchemar.





**Chronique du système policier : société de vigilance, bilan du macronisme, E-sport militaire, JO 2024, RAID pour un squat, dissolutions, acharnement...** Deux personnes échappent par miracle à la mort par tirs policiers, le foetus lui en mourra.

## **LA BAC LUI TIRE DESSUS, LA JUSTICE L'EMPRISONNE ET LE CONDAMNE À PAYER 15000Euros AUX POLICIERS**

- Régime de la brutalité et de l'inversion permanente

**On parle souvent des violences policières, mais plus rarement de la violence, au moins aussi terrible, de l'institution judiciaire. L'affaire de Nordine en est une illustration terrifiante.**

**Dans la soirée du 15 au 16 août 2021, à Stains, en Seine-saint-Denis, une fusillade éclate en pleine rue. Un véhicule est la cible de plusieurs coups de feu. Dans l'habitacle, Nordine est accompagné de sa petite amie, enceinte. Le conducteur est grièvement blessé, comme sa passagère. Nordine, touché par plusieurs balles, en état d'urgence absolue, est emmené à l'hôpital. Sa conjointe perd son enfant. La vidéo de la scène, terrifiante, fait le tours des réseaux sociaux : qui sont ces deux individus qui vident sans sommation leurs chargeurs sur une voiture ?**

Une vidéo à retrouver dans notre article de l'époque : <https://nantes-revoltee.com/police-violence-exponentielle/>

Problème : les tireurs sont des policiers de la brigade anti-criminalité de Stains. Sans brassard, en civil, donc non-identifiables, les agents effectuaient des contrôles routiers. Nordine pensant être victime d'une agression avait essayé de dégager son véhicule. Il raconte : « Je comprends pas ce qu'ils me veulent. Comme je vois pas de brassard de police, je ne pense pas à eux. J'ai cru que c'était des voleurs, des agresseurs. Ils n'ont pas crié 'police' ». Il s'agit bien ici d'une tentative d'homicide volontaire par des fonctionnaires de police.

Le jeune homme porte plainte. Mais comme souvent dans le cadre d'affaires de violences policières, les autorités tentent de transformer la victime en coupable et protègent les agents assermentés. Vendredi 18 février 2022, c'est le conducteur qui a reçu 6 balles dans le corps qui a été condamné à 2 ans de prison ferme pour avoir tenté de fuir face à 3 individus ne portant aucun signe distinctif de policier. La justice a reconnu Nordine coupable de « refus d'obtempérer » et de « violence ». Il a aussi été condamné à payer 15000Euros aux policiers, puis été emprisonné immédiatement après l'audience.

Son avocat Yassine Bouzrou réclame la remise en liberté de son client, et a déposé une plainte contre les policiers pour « tentative d'homicide volontaire » et « faux en écriture publique », ainsi qu'une demande de dépaysement du dossier. Demandes toujours pas entendues par la justice.

**Un procureur et des juges ont donc décidé d'envoyer en prison quelqu'un qui a failli mourir à cause d'agents qui n'ont pas hésité à vider leurs armes, sans sommation, sur son véhicule, sans même signaler leur statut de policiers. Et alors même que l'intégralité de la scène a été filmée, et qu'elle ne laisse aucun doute sur les responsabilités, et l'extrême gravité de l'intervention de la BAC. La répression est devenue religion d'État. La France est le pays des droits de la police.**

(posts de Nantes révoltée)



**Chronique du système policier : société de vigilance, bilan du macronisme, E-sport militaire, JO 2024, RAID pour un squat, dissolutions, acharnement...** Condamner une victime de tirs policiers, l'impunité En Marche et la Â« justice Â» complice

Se faire tirer 6 fois dessus par des individus sans signes distinctifs... Et écoper de 2 ans de prison ferme pour avoir tenter de prendre la fuite !!! Désolé mais on ne trouve pas d'autre qualificatif que "Monde de merde". Le même jour, le parquet requiert un an ferme contre un ancien magistrat ayant "proposer de violer sa fille de 12 ans sur internet". Mais ne parlez surtout pas de justice de classe...

## **/ LA POLICE TENTE DE LE TUER : IL PREND DEUX ANS FERME**

► l'abjection à l'état pur -

Deux ans ferme avec incarcération immédiate pour avoir échappé à un meurtre policier. Cette information semble difficilement croyable et pourtant, elle en dit long sur le pouvoir hallucinant de l'institution policière dans notre pays.

Dans la nuit du 15 au 16 août dernier, à Stains en région parisienne, la BAC arrête une voiture. En civil et sans brassard, les policiers sortent, l'arme au poing, de leur véhicule banalisé. Pris de panique devant ce gang qui l'attaque, l'automobiliste qui avait arrêté son véhicule redémarre.

Un policier lève son arme : il tire à 6 reprises.

À bout portant. Sans sommation.

Plusieurs balles atteignent le conducteur qui est grièvement blessé. Sa passagère sera également transpercée par un projectile mais tous deux survivront miraculeusement.

Dès le lendemain, la préfecture de police de Paris diffuse sur twitter une vidéo donnant sa version des faits. D'après celle-ci, la voiture aurait d'abord effectué une marche arrière et percutée deux agents de police avant de repartir en avant. Le troisième qui était sur le côté du véhicule aurait ensuite été trainé sur plusieurs mètres avant de faire usage

de son arme.

Pourtant, le même jour, le média « L'Écho des Banlieues » diffuse une vidéo des évènements. Sans surprise, la préfecture a menti sur la totalité des faits.

Reconnu coupable de « violences avec arme par destination » (sa voiture) et de « refus d'obtempérer », c'est bien le conducteur qui a ce samedi été condamnée et incarcérée.

La police s'autonomise c'est un fait.

Elle s'ensauvage aussi. Elle constitue désormais un pouvoir parallèle à l'état auquel elle dicte ses conditions par la terreur d'un coup d'état.

En 2018 à Nantes, Aboubakar, 22 ans était exécuté à bout portant dans des circonstances similaires. Dans ce cas comme dans celui de Stains ainsi mais aussi dans bien d'autres, une réalité sombre s'impose à nous.

**La peine de mort a beau avoir été abolie, le permis de tuer est en revanche toujours une réalité.**

#lapoliceassassine #policepartoutjusticenullepart #darmanin #stains #rouendanslarue

(post de Rouen dans la rue)

## DOUCE FRANCE...

Samedi soir, une artiste de rue a voulu chanter la liberté dans les rues de Nice. Résultat, au bout de quelques secondes, elle se retrouve menottée et interpellée par 25 policiers armés notamment de LBD.

### ▶ [Vidéo](#)

(posts de Cerveaux non disponibles)

## 4 NICE : UNE HORDE DE POLICIERS ARMÉS EMPÊCHE UNE CHANSON POUR LA LIBERTÉ ET EMBARQUE LA CHANTEUSE

### ▶ Arrêtée pour de la musique -

La scène a eu lieu ce samedi à Nice. À l'issue de la manifestation contre le Pass, une chanteuse, Chloé, s'apprêtait à chanter dans la rue, devant la gare. Elle n'a pas pu commencer : une armée de policiers, gazeuses, taser et LBD en main, est arrivée, a coupé le son, avant de gazer les personnes présentes et d'arrêter la chanteuse. On peut difficilement faire plus symbolique, comme illustration de dictature. À la manoeuvre on reconnaît la milice du maire de Nice Christian Estrosi, vite épaulée par la police nationale.

La chanteuse est donc partie menottée dans une voiture de police, direction la garde à vue, pour avoir commencé quelques notes de musique. Elle est ressortie dans la nuit, avec une amende et une convocation au tribunal.

Après avoir écrasé la moindre mobilisation, la moindre geste de désobéissance, le régime veut étouffer la moindre chanson contestataire, la moindre chant, la moindre fête qui sort du cadre. L'obscurité est déjà là.

La vidéo complète de l'intervention : <https://www.facebook.com/ChloeLaNoteExacte/videos/369154221368404>

(post de Nantes Révoltée)

*Post-scriptum :*

*(logo de l'article, fresque Black lines, posté par Nantes révoltée)*